

# Prêt d'honneur créateurs - repreneurs

## RESEAU ENTREPRENDRE MAYENNE

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur de Réseau Entreprendre Mayenne a pour objectif de faire émerger et réussir des créateurs et repreneurs d'entreprises créatrices d'emplois et à fort potentiel de développement par :

- un accompagnement personnalisé et dans la durée par un entrepreneur expérimenté,
- un accompagnement collectif par l'organisation de clubs de lauréats,
- un financement sous forme de prêt d'honneur pour abonder les fonds propres.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Le prêt d'honneur s'adresse aux créateurs et repreneurs qui, par l'ambition qu'ils portent, leur potentiel entrepreneurial, leur métier et le marché auxquels ils s'adressent, sont susceptibles de faire de leur entreprise, une PME apte à se développer.

##### — Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit :

- être créateur depuis moins de 3 ans ou repreneur depuis moins de 6 mois,
- être associé majoritaire,
- créer ou maintenir 7 à 10 emplois.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est compris entre 15 000 et 45 000 €, accordé à la personne, sans intérêt ni garantie.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

##### — Après de quel organisme

Les créateurs et les repreneurs doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre Mayenne.

---

## Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - > Créateur
  - > Repreneur

---

## Organisme

### RESEAU ENTREPRENDRE MAYENNE

- Bâtiment Laval Economie Emploi  
Quartier Ferrié  
23 place du Général Ferrié  
53000 LAVAL  
Téléphone : 06 75 29 76 05  
E-mail : [mayenne@reseau-entreprendre.org](mailto:mayenne@reseau-entreprendre.org)